DEKRA

D21 01

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

EXEMPLAIRE A CONSERVER

N° d'imprimé : **D141456864**

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

- IDENTIFICATION DU VEHICULE
- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE
- DIRECTION
- VISIBILITE
- FEUX, DISPOSITIF RÉFLÉCHISSANT, ÉQUIPEMENT ÉLECTR.
- ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION
- CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS
- AUTRE MATÉRIEL
- NUISANCES

DATE DU CONTRÔLE

06/10/2026

N° PROCÈS-VERBAL

26191258

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire
Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.
Ce contrôle volontaire ne peut être utilisé en cas de vente du véhicule

IDENTIFICATION DE L'INSTALLION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S094D172

RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE CRETEIL

ADRESSE : 6, Rue de la Haute Quinte
Carrefour Pompadour
94000 CRETEIL

Tél : 01.43.99.21.21 Fax: 01.43.99.92.94

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 094D1223

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ere
GS-034-LN	01/10/2026	17/11/2023

Genre	Marque	Type
VP	RENAULT	M10RENVPF48Z002

N° dans la série du type	Énergie
VF1RJA00871947834	EH

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule
87913	CLIO E-TECH HYBRID

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : ZONE PRAT PIP NORD

Adresse : 335 RUE ANTOINE DE SIANT EXUPERY
29490 GUIPAVAS

Document présenté : Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE)

3.1.1.a.2. CHAMP DE VISION : Obstruction dans le champ de vision du conducteur affectant la vue frontale ou latérale, à l'intérieur de la zone balayée par les essuie-glaces ou rétroviseurs extérieurs non visibles : AV

3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux : AR

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D,G

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint : AVD,AVG

7.1.2.e.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Rétracteur de ceinture de sécurité endommagé ou ne fonctionnant pas correctement : AR

AUTRE(S) DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S)

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé : AVD,AVG

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé : AVD

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : AVG,ARG

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : AV

6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration : AV

Z.0.0.0.2. OBSERVATIONS : Contrôle des émissions à l'échappement réalisé selon des méthodes spécifiques

MESURES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+5.0 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	1 %		0 %	
Force verticales :	799 daN		498 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	304 daN	296 daN	190 daN	192 daN
Déséquilibre (< 20%) :	3 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	304 daN	296 daN	190 daN	192 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 75 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 22 %

Émissions à l'échappement

CO Ralenti (≤ 0,3%) : 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%) : 0.00% Lambda : 1.008

Feux de croisement (-0,5% à -2,5%): -3.3 % -3.5 %

CONTRÔLE VOLONTAIRE